



Ligue de Football des Pays de la Loire  
**CR d'Organisation des  
Compétitions Seniors Masculins**



## PROCÈS-VERBAL N°23

---

<b>Réunion du :</b>	02 Mai 2023
<b>Présidence :</b>	Gabriel GÔ
<b>Présents :</b>	Claude BARRE – Alain DURAND – Alain LE VIOL – Michel DROCHON – Yannick TESSIER – Jacky MASSON – Guy RIBRAULT

---

### Préambule :

M. Claude BARRE, membre du club F.C. CHATEAU GONTIER (528431)  
M. Alain LE VIOL, membre du club de THOUARE US (502138)  
M. Michel DROCHON, membre du club L'ORBRIE SAINT-MICHEL CLOUQ PISSOTTE (549477)  
M. Yannick TESSIER, membre du club F.C. LAURENTAIS LANDEMONTAIS (542441)  
M. Gabriel GÔ, membre du club ET DE LA GERMINIERE (524226)  
M. Guy RIBRAULT, membre du club AS VAL D'ERDRE AUXENCE (582181)  
M. Jacky MASSON, membre du club C. OM. CASTELORIEN (501898)  
Ne prennent pas part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

### **1. Appel**

Sauf dispositions particulières, les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours\* à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- Soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ;
- Soit le jour de la transmission de la décision par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- Soit le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs.;

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

### \*Dispositions particulières :

Le délai d'appel est réduit à 2 jours si la décision contestée :

- Porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
- Est relative à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
- Porte sur le classement en fin de saison.

\*\*\*

## Frais de procédure

Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous :

- Frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel.
- Absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion.

En cas d'appel diligenté par un licencié, l'intéressé devra verser les frais susmentionnés au Centre de Gestion compétent et ce, sous huitaine à compter de la notification de la décision. A défaut, sa licence sera automatiquement désactivée et l'intéressé ne pourra enregistrer une nouvelle licence.

## 2. Coupe Pays de la Loire Seniors Konica Minolta

### ➡ Homologation des résultats des rencontres du 9<sup>ème</sup> tour – Quarts de Finale

La Commission homologue les résultats des rencontres du 9<sup>ème</sup> tour – Quarts de Finale, qui n'ont donné lieu ni à réserve, ni à réclamation, ni présenté d'irrégularité. Elle remercie les clubs qui ont transmis le résultat de leur match dans les délais réglementaires.

### ➡ Tirage du 10<sup>ème</sup> tour – Demi-Finales

Suite au tirage au sort du tableau final précédemment effectué, et des dispositions de l'article 5.2 du Règlement de l'épreuve, la Commission valide les rencontres des Demi-Finales, qui auront lieu le Jeudi 18 Mai 2023 à 15h00 sur le terrain du club premier nommé (cf. annexe).

## 3. Challenge des Réserves

### ➡ Homologation des résultats des rencontres des Demi-Finales

La Commission homologue les résultats des rencontres des Demi-Finales, qui n'ont donné lieu ni à réserve, ni à réclamation, ni présenté d'irrégularité. Elle remercie les clubs qui ont transmis le résultat de leur match dans les délais réglementaires.

### ➡ Finale

Suite au tirage au sort du tableau final précédemment effectué, et des dispositions de l'article 5.2 du Règlement de l'épreuve, la Commission valide la rencontre de la Finale, à savoir :

- VERTOU USSA 3 / VERTOU USSA 2.

La Commission informe les clubs que la Finale du Challenge des Réserves aura lieu le Samedi 27 Mai 2023, le lieu de la Finale n'ayant pas encore été défini.

## 4. Calendrier

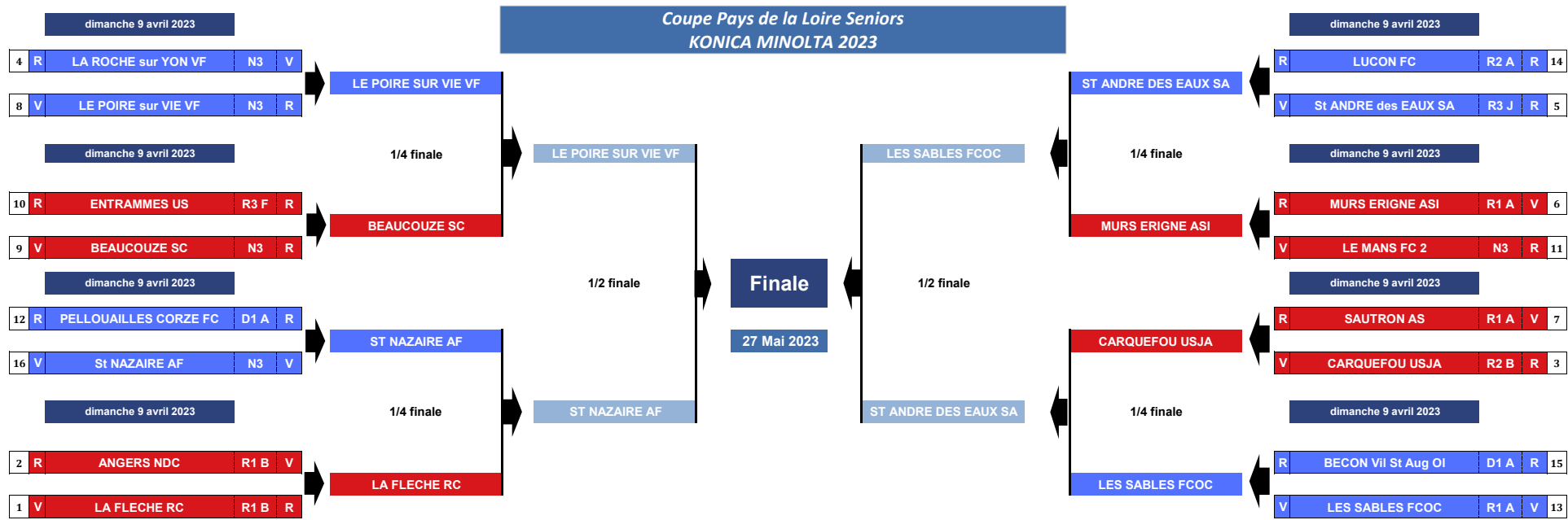
**Prochaine réunion :** Mercredi 10 Mai 2023 en visio.

**Le Président**  
Gabriel GO



**Le Secrétaire de séance,**  
Oriane BILLY







dimanche 12 février 2023

15	R	ST SEBASTIEN sur LOIRE FC 2	R3 G	C	3
18	V	MAREUIL SC 2	R3 I	F	3



dimanche 12 février 2023

17	R	St JULIEN DIVATTE FC 2	R3 A	E	3
16	V	ST NAZAIRE A F 2	R3 J	D	3

			DIV	Pou	PI
1	R	BONCHAMPS ES 2	R3 C	A	1
11	V	ANGERS NDC 2	R3 F	E	2
2	R	SABLE sur SARTHE FC 2	R1 B	B	1
13	V	La FLECHE RC 2	R2 D	A	3

1/8 Finale

4	R	VERTOU USSA 3	R2 C	D	1
8	V	CHÂTEAU GONTIER ANC 2	R3 A	B	2
5	R	Le POIRE sur VIE VF 2	R2 C	E	1
15	V	ST SEBASTIEN sur LOIRE FC 2	R3 G	C	3

dimanche 19 février 2023

dimanche 19 février 2023

3	R	POUZAUGES BOCAGE 2	R3 E	C	1
10	V	CHALLANS FC 2	R2 A	D	2
12	R	AIZENAY France 2	R3 J	F	2
9	V	VERTOU USSA 2	R1 A	C	2

1/8 Finale

7	R	SABLE sur SARTHE FC 3	R3 F	A	2
14	V	SPAY USN 2	R3 C	B	3
6	R	ORVAULT SF 2	R2 D	F	1
17	V	St JULIEN DIVATTE FC 2	R3 A	E	3
			DIV	Pou	PI

dimanche 12 mars 2023

11	R	ANGERS NDC 2	R3 F
2	V	SABLE sur SARTHE FC 2	R1 B

1/4 Finale

dimanche 12 mars 2023

4	R	VERTOU USSA 3	R2 C
5	V	Le POIRE sur VIE VF 2	R2 C

## Challenge des Réserves LFPL 2022 / 2023

dimanche 12 mars 2023

9	R	VERTOU USSA 2	R1 A
3	V	POUZAUGES BOCAGE 2	R3 E

1/4 Finale

dimanche 12 mars 2023

17	R	St JULIEN DIVATTE FC 2	R3 A
7	V	SABLE sur SARTHE FC 3	R3 F

dimanche 30 avril 2023

11	R	ANGERS NDC 2	R3 F
4	V	VERTOU USSA 3	R2 C

1/2 Finales

samedi 27 mai 2023

4		VERTOU USSA 3	R2 C
---	--	---------------	------

**Finale**

9		VERTOU USSA 2	R1 A
---	--	---------------	------

dimanche 30 avril 2023

7	R	SABLE sur SARTHE FC 3	R3 F
9	V	VERTOU USSA 2	R1 A

1/2 Finales